

Justificatif généré le 04/03/2024

Support de parution :



Date de parution : 04/03/2024
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301560684911-2024J00369_2024-02-15
N° d'annonce : 19301560684911-2024J00369_2024-02-15

ACM

Société à responsabilité limitée

75 Rue Râteau, 93120 la Courneuve

R.C.S. : BOBIGNY 903 160 083

Activité : travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux

Tribunal de commerce de Bobigny

Jugement d'ouverture - Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Jugement en date du 15 février 2024

Greffes du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Asteren prise en la personne de M^e Julia Ruth 14/16 Rue de Lorraine 93000 Bobigny. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.